

Sous-projet OpTIMAL cod.380155R-2.1

DEMANDE DE MODIFICATION

Modification n. 02

Objet de la modification (description de la modification demandée) Modification du Budget des partenaires 1, 4, 8 et 10

P(1):

Meetings and events: - € 281,20
Preparation costs: + € 281,20
External Expertise: changement dans la valeur des bourses d'études prévues et de l'élaboration de données topobathymétriques, sans modifier la valeur totale de cette catégorie de dépense

P(4):

Expertise externe: + € 3.500,00
Frais administratifs - € 1.500,00
Réunions et événements - € 1.000,00
Frais promotionnels - € 1.000,00
Frais de préparation: + € 7.428,17 (€ 91,24 Déplacement et hébergement + € 7.336,93 Frais de personnel)
Déplacement et hébergement - € 91,24
Frais de personnel - € 7.336,93

P(8):

Frais de personnel: + 4.000,00
Frais administratifs: - 5.780,00
Déplacement et hébergement: + 6.280,00
réunions et événements: - 2.700,00
frais promotionnels: - 1.800,00

P(10):

Ligne n° 1 :- € 6355,00
Ligne n° 2: - € 2531,00
Lignes n° 3: + € 4830,00
Lignes n° 7: - € 6799,00

Motivations (motivations de la demande de modification du sous-projet)

P(1):

Frais de Préparation/Meetings & Events: Les frais de préparation ont eu une valeur légèrement supérieure à celle prévue, à cause du système de calcul des frais journaliers dans l'université pour les professeurs. Cette différence a été prise de "Meetings and Events".

External Expertise: Il a été nécessaire de changer la valeur des bourses d'études prévues, avec une réduction de la valeur prévue pour l'élaboration des données topobathymétriques, sans changer la valeur totale prévue pour la catégorie "External Expertise"

P(4):

Expertise externe: une modification était nécessaire étant donné que les frais de traduction des rapports scientifiques, qui étaient initialement à la charge de la Région, devront maintenant être soutenus par chaque partenaire. Pour affronter ces frais, il a fallu diminuer les postes Frais administratifs, Réunions et événements et Frais promotionnels.

Frais de préparation: au moment de la définition du budget, les frais de personnel pour la phase de préparation du projet n'ont pas été prévus.

Or, lors de la phase de préparation le personnel a dû participer à quelques réunions et travailler à la préparation des documents scientifiques relatives au projet. Pour affronter ces frais, le poste Frais de personnel indiqué dans le budget général a été diminué.

Le montant de 91,24 euros se réfère à l'excédent des frais de déplacement et hébergement par rapport à ce qui avait été prévu au départ lors de la phase de préparation. Dans ce cas également le montant a été déduit du poste Déplacement et hébergement indiqué dans le budget général

P(8):

Les services financiers du FORTH-IACM ont conseillé de faire ces changements, en particulier les coûts qui avaient été prévus pour « frais administratifs » ne sont plus acceptés sous les nouvelles directives de l'UE pour une fondation comme FORTH

Frais de personnel: La valeur a été augmentée pour employer une personne en plus.

Frais administratifs: La valeur a été réduite pour transférer des fonds vers "travel and accomodation", qui avait été sous-estimée.

Déplacement et hébergement: La valeur a été augmentée parce qu'elle avait été sous-estimée.

Reunions et evenements: La valeur a été transférée à une autre catégorie et ces coûts seront possiblement couverts par autres fonds de l'institute.

Frais promotionnels: La valeur a été transférée à une autre catégorie et ces coûts seront possiblement couverts par autres fonds de l'institute.

P(10):

Ligne n° 1 : La modification a résulté après consultation avec le notre service financier, ils sont incrémentées tout en réduisant le coût de Frais administratifs (n° 2)

Ligne n° 2: La réduction de le montant initialement attribué à la ligne budgétaire n° 2 il a été effectué après consultation avec le notre service auditeur et a été transféré à la ligne n° 1 et à la ligne n°3.).....

Lignes n° 3: La ligne n° 3 avait été sous-estimée, et ce pour ça l'augmentation de ce départ ; et que est due à la nécessité de la incrémentées de prestations de quelles professionnelles (traductions dans français de d'elles rapports et analyse de la dynamique littoral)

et il est par ceci qui les coûts déplacement et hébergement (n° 4) sont réduits et pénalisés. Une partie de la ligne 2 a été transféré à la ligne 3.

Lignes n° 7: L'élimination de le montant initialement attribué à la ligne budgétaire n° 7 il a été effectué après consultation avec le notre service auditeur. Cette quantité a été transférée à la ligne budgétaire n° 3 (Expertise Externe) qui avait été sous-estimée.

Documents officiels concernés par la modification

Tableaux financiers (X)

Autres (dossier de candidature) (X)

Annexes à la présente demande de modification

Décision du Comité de Pilotage

Tableaux financiers (X)

Convention interpartenaire

Autres (dossier de candidature.)

Lieu et date:

Signature